

La Ville de Paris lance une concertation inédite pour intensifier la lutte contre l'exclusion

Anne Hidalgo a lancé jeudi une vaste campagne de concertation pour intensifier la lutte contre l'exclusion. Elle débouchera, d'ici janvier, sur un plan d'action de cinq ans, partagé par tous les acteurs de la solidarité.

C'est une concertation inédite qu'Anne Hidalgo a lancée jeudi à l'Hôtel de Ville. Entourée de 350 acteurs de la solidarité – dont Martin Hirsch, Louis Gallois, François Chérèque, Pierre Mongin, Jean Daubigny et Claude Evin – la Maire de Paris a fait de la lutte contre l'exclusion « La Grande Cause » de sa mandature.

De septembre à décembre, des ateliers réuniront l'Etat, la Ville, les associations et les entreprises, afin qu'ils construisent ensemble un vaste plan d'action sur cinq ans. « Mais ce débat n'est pas que l'affaire des professionnels », a souligné Anne Hidalgo. « Je tiens à ce que nous nous appuyons sur la vitalité de notre démocratie participative, sur les conseils de quartiers, afin que tous les habitants apportent leur contribution », a-t-elle fait valoir. Les Parisiens pourront se documenter et proposer leurs idées sur le site paris.fr/lagrandecause.

« **Sortir durablement les personnes sans domicile fixe de la rue est un enjeu décisif** », a rappelé la Maire de Paris, tout en saluant que les acteurs réunis ce matin « partagent la même conviction, le même objectif » et soient « animés par la même détermination ». Déjà, en juin, Anne Hidalgo avait fédéré les élus du Conseil de Paris autour de cette grande cause, par un vœu détaillant ses objectifs et sa démarche, adopté à l'unanimité.

Le plan d'action dévoilé d'ici janvier s'articulera autour de trois axes : « Prévenir, pour éviter à nos concitoyens de tomber dans la rue ; intervenir, pour ne laisser aucune situation individuelle se dégrader ; et insérer durablement, c'est-à-dire non seulement permettre de sortir de la rue mais aussi de ne pas y retomber », a détaillé Dominique Versini, adjointe à la Maire en charge de la lutte contre les exclusions.